

Critères d'inclusion :

Toute spondylarthrite ankylosante, en échec de 2 traitements symptomatiques, quel que soit l'âge, le genre, l'ancienneté de la maladie, qui nécessite une (ré)évaluation thérapeutique

Critères de qualité de l'audit

Spondylarthrite Ankylosante: Recommandations SFR 2022

		Oui	Non
1	J'ai discuté avec le patient des critères de rémission clinique comme objectif à atteindre, et les ai notés dans le dossier		
2	J'utilise un score composite pour évaluer l'activité de la maladie		
3	J'ai dépisté Les comorbidités, notamment cardiovasculaires, l'obésité et l'ostéoporose,		
4	J'ai encouragé l'activité physique et les exercices d'auto-rééducation pour éviter l'enraidissement		
5	J'ai parlé des sources d'information conseillées: l'équipe multidisciplinaire, les programmes d'éducation thérapeutique, les associations de patients et certains outils digitaux.		
6	J'ai utilisé les anti-inflammatoires non-stéroïdiens en première ligne (jusqu'à dose maximale), en tenant compte de la balance bénéfice/risque.		
7	J'utilise les traitements de fond conventionnels synthétiques (MARDs) en cas d'échec de 2 traitements symptomatiques		
8	Je tiens compte de l'existence ou de l'absence d'atteinte structurale des articulations sacro-iliaques, d'inflammation biologique ou IRM		
9	Je m'interroge sur l'existence d'éléments qui pourraient réduire l'efficacité thérapeutique (observance, pathologie mécanique, syndrome fibromyalgique,...), et le note dans le dossier		